

PREFET DES PYRENEES-ORIENTALES

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Languedoc-Roussillon

Perpignan, le 27 SEP. 2015

Service Risques
Division Risques Accidentels et Suivi des Sites Seveso

La Préfète des Pyrénées-Orientales

à

Affaire suivie par : Philippe VIALLE
philippe.vialle@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 04.34.46.67.08 – Fax : 04.34.46.67.36

Mesdames et Messieurs
les membres de la commission
(destinataires in fine)

Référence :

Objet : Réunion de la CSS autour du site TITANOBEL sur la commune d'Opoul-Perillos

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine réunion de la Commission de Suivi de Site autour du site TITANOBEL sur la commune d'Opoul-Perillos :

Le vendredi 18 septembre 2015 à 10h en mairie d'Opoul-Perillos

L'ordre du jour prévisionnel de la réunion est :

- Fonctionnement de la Commission de suivi de site nouvellement créée. Un projet de règlement est joint.
- Désignation du bureau et de son président. Dans le cadre de la **constitution du bureau, chaque collègue devra désigner un membre. Les membres de chaque collègue peuvent se concerter en amont pour désigner leur représentant. Le président de la commission sera élu lors de cette réunion ;**
- Bilan d'activité 2012 à 2014 de la société TITANOBEL ;
- Bilan d'activités 2012 à 2014 de l'inspection de l'Environnement ;
- Actualités du PPRT autour de la société TITANOBEL ;
- Points divers.



Josiane CHEVALIER

Présent
pour
l'avenir

Horaires d'ouverture : 8h30-12h30 / 13h30-17h30
Tél. : 33 (0) 4 34 46 64 00 – fax : 33 (0) 4 67 15 68 00
520 allées Henri II de Montmorency
34064 Montpellier cedex 02

Je vous précise que les études et documents présentés à la CSS seront accessibles sur le site de la DREAL <http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/> sous la rubrique « CLIC/CSS et PPRT », une dizaine de jours avant la tenue de cette réunion.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

La Préfète,



Présent
pour
l'avenir

www.departement.developpement-durable.gouv.fr